

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15912**

Intitulé

MASTER : MASTER Arts, Lettres et Langues, spécialité Français Langue étrangère / Français langue seconde en milieux scolaire et entrepreneurial

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Artois, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université d'Artois, Recteur de l'Académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

131 Français, littérature et civilisation française

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master « FLE/FLS en milieux scolaire et entrepreneurial » permet aux étudiants d'acquérir des compétences pratiques dans l'élaboration de programmes de formation linguistique pour des publics spécifiques issus du milieu professionnel ou institutionnel.

Sur le plan pratique et professionnel, les étudiants peuvent caractériser la notion d'autoformation et disposent des éléments nécessaires à l'élaboration de dispositifs de formation développant l'autonomie des élèves, l'interactivité, l'auto-direction de leur apprentissage et la mutualisation des ressources pédagogiques : FOAD (Formation Ouverte et À Distance), plateformes collaboratives et coopératives, simulations globales assistées par ordinateur, projet pédagogique et projet d'entreprise.

Ils sont à même d'identifier les différents réseaux de coopération internationale, économique, linguistique et éducative (réseau culturel du Ministère des affaires étrangères, missions économiques du Ministère du commerce extérieur...). De même, ils ont une bonne connaissance de la construction européenne et de ses conséquences sur les politiques éducatives, qui, de nationales, deviennent de plus en plus européennes (le *Cadre Européen Commun de Référence*, le *Teacher's profile* européen...).

Sur le plan théorique, les étudiants sont capables de cerner les caractéristiques de la didactique des langues au sein des sciences du langage, de distinguer les notions d'acquisition naturelle et d'apprentissage de la langue et les différentes approches méthodologiques de l'enseignement du FLE/FLS. Ils maîtrisent les différentes phases de l'élaboration et de la conduite d'un cours de FLE/FLS ainsi que les différentes formes d'évaluation. Par leur formation en didactique et en linguistique, ils sont aptes à avoir une vision analytique et critique sur l'enseignement du FLE/FLS et d'adapter leur enseignement aux différents publics visés. Ils disposent aussi d'un solide bagage en didactique générale et en didactique particulière des langues.

Dans le domaine de l'entreprise, les étudiants doivent pouvoir caractériser les différents systèmes d'évaluation en langue et maîtriser les référentiels de compétences langagières. Ils sont familiarisés avec différentes formes de communication professionnelle ainsi qu'à des méthodes d'analyse de discours professionnels : en entreprises, administration, milieu scolaire et universitaire... Ils maîtrisent les phases d'élaboration d'un cours de Français sur Objectifs Spécifiques (FOS), de l'analyse des besoins à l'élaboration du cours proprement dit.

Les étudiants savent définir les différents aspects culturels de la communication quotidienne et professionnelle. Ils peuvent établir un programme de formation selon une démarche interculturelle et le distinguer d'un cours de civilisation française. Ils sont capables de cerner et d'analyser la plupart des situations d'enseignement auxquelles ils auront affaire dans leur carrière d'enseignant, en France ou à l'étranger. Par leur souplesse et leur adaptabilité, les étudiants titulaires d'un Master « FLE/FLS en milieux scolaire et entrepreneurial » sont armés pour faire face aux imprévus d'un métier qu'ils exerceront en France ou à l'étranger.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel ne travaille pas seulement dans le domaine scolaire / institutionnel, en formation initiale ou continue (FLE et FLS), dans un cadre national ou à l'étranger, mais également dans le cadre de l'enseignement des langues dans les entreprises, en France ou à l'étranger.

Didacticien, formateur-consultant, conseiller en formation continue, audit pédagogique, lecteur-lectrice en langue vivante.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2102 : Coordination pédagogique

K2107 : Enseignement général du second degré

K2111 : Formation professionnelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

1er SEMESTRE (74h, 30 ECTS)

UE1 - Introduction aux problématiques du français langue étrangère (1)

Le français langue seconde

UE 2 -La langue française (FLE) : « De l'analyse à l'enseignement»

UE 3- Didactique du FLE (1)

2e SEMESTRE (94 h, 30 ECTS)

UE1-Introduction aux problématiques du FLE (2)

-La francophonie en contexte

UE2-La langue française (FLE) : « De l'analyse à l'enseignement »**UE3-Didactique du FLE (2)**

Stage en entreprise et rapport de stage (4 semaines minimum)

3e SEMESTRE (128h, 30 ECTS)**UE 1 Ingénierie de la formation en langue et de l'auto-formation**

- Logique de projet et autonomie dans les apprentissages

- Utilisation des techniques éducatives en centre de ressources et d'auto-

UE 2 Projet de formation en milieu entrepreneurial (1)

- Audit linguistique et élaboration de projets modulaires pour les entreprises

- Le français sur objectifs spécifiques

UE 3 Contextes interculturels de l'enseignement du FLE / FLS**4e SEMESTRE** (72 h, 30 ECTS)**UE 4 Ingénierie de la formation en langue et de l'auto-formation (2)****UE 5 Projet de formation en milieu entrepreneurial (2)**

- La communication professionnelle : analyse des discours et des paramètres situationnels

- Politiques éducatives en Europe

Stage en entreprise de 3 mois minimum

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels ayant contribué aux enseignements.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels ayant contribué aux enseignements.
En contrat de professionnalisation	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels ayant contribué aux enseignements.
Par candidature individuelle	X	Au titre de la VAP 85 : enseignants-chercheurs et professionnels.
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master (JO n°99 du 27 avril 2002, p 7631).

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

26 juin 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Articles R613-33 et R613-37.

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Publication de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) sur le site de l'université d'Artois :

<http://www.univ-artois.fr/l-universite/observatoire-de-la-vie-etudiante-ove>

Autres sources d'information :

Catalogue des formations sur le site de l'université d'Artois:

<http://www.univ-artois.fr/formations/les-formationen-a-l-universite-d-artois>

Lieu(x) de certification :

Université d'Artois : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Pas-de-Calais (62) [arras]

Université d'Artois

9 rue du Temple

BP 10665

62030 Arras cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Arras

Historique de la certification :

Le Master FLE/FLS est le résultat des évolutions successives du DESS Ingénierie de la formation en Français Langues Etrangères. Le Master s'est ouvert en 2004.